



Résiliation d'une mutuelle "hors loi chatel"

Par **Muzikange**, le 20/06/2012 à 17:59

Bonjour,

Il y a deux ans j'ai souscrit une mutuelle qui est "hors loi chatel" Ritchaard santé géré par Assor France SAS.

Depuis je n'ai jamais reçu de courrier m'indiquant les hausses de tarifs ou de courrier sur la date anniversaire de mon contrat, j'avoue ne pas m'être non plus beaucoup manifestée j'ai du être malade 3 fois ils m'ont peut-être oublié au service communication (à défaut du service prélèvement?).

Après un envoi de courrier avec AR à temps pour me désengager, on m'a répondu qu'il ne pouvait être répondu favorablement car j'étais hors délais. La première année la date anniversaire semblait être la date de signature, mais la deuxième année c'est la date de fin d'année civile, donc la deuxième année dure 6mois pour peu que l'on ai souscrit en juillet (?!).

J'ai encore essayé de faire une demande de résiliation cette année, car je me suis mariée et j'espérais que cette nouvelle donnée me permettrait de me désengager, la réponse a été d'un classique : "négatif".

Ces derniers temps, quelques frais médicaux bénins m'ont fait rouvrir leur dossier (assez vide au vu du peu de correspondance). Depuis une semaine à chaque fois que je téléphone je pose cette question de date. C'est pour cette raison que je poste ici, par téléphone ils m'ont cité à peu près 50% des mois du calendrier mais je ne peux décemment pas envoyer une lettre avec AR pour les 365 jours de l'année de façon à dénicher LA date.

Ils ne donnent pas suite quand je leur demande une date précise sur papier (suis je trop pointilleuse?).

Ma question est donc la suivante : Comment puis je me désengager d'une mutuelle qui n'est pas sous loi chatel et pour laquelle la date de résiliation est floue ? Ou que dois je dire afin d'obtenir cette date et qu'elle ne varie pas quand mon courrier arrive?

Si vous aviez un début de piste, ou vu un post qui m'ait échappé sur le site qui pourrait répondre à cette question cela me serait grandement utile.

Cordialement